

PARTICIPATION DU PUBLIC

COMPLEMENT A L'ETUDE D'IMPACT AVANT APPROBATION DU DOSSIER DE REALISATION

Participation électronique du public (article L.123-19 du Code de l'environnement)

INDICATION DES PERSONNES AUPRES DESQUELLES PEUVENT ETRE OBTENUS LES RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Les renseignements pertinents sur le projet et toutes informations complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

- Madame **Chantal TREGUER**, Responsable du pôle Aménagement de la Ville, Mairie de **Betton**, Place Charles de Gaulle, 35831 Betton Cedex – 02 99 55 76 31 – amenagementdelaville@betton.fr
- Monsieur **Simon LUMINEAU**, Responsable de programmes, **OCDL LOCOSA** (Groupe GIBOIRE), 2 place du Général Giraud, CS 21206 – 35012 RENNES Cedex – 02 23 42 40 40 – s.lumineau@giboire.com